



Mons, le 28 septembre 2023

Objet : Foire d'automne 2023 - Avis de vacance d'emplacement

Madame, Monsieur,

Il est porté à la connaissance des exploitants de métiers forains que, suite à la création d'une zone bleue, un emplacement forain est vacant sur l'esplanade des Congrès dans le cadre de la Foire d'automne 2023, qui se déroulera du 3 novembre au 3 décembre 2023. L'esplanade des Congrès faisant l'objet d'une étude de stabilité, l'attribution de l'emplacement vacant se fera **sous réserve d'un résultat concluant de cette étude.**

Caractéristiques :

- 1° Type d'attraction ou d'établissement souhaité : **attraction mécanique (cat. 6)**
- 2° Superficie : **16 x 16 mètres (maximum)**
- 3° Situation de l'emplacement : **à définir**
- 4° Contrat : **un an**
- 5° Prix : **396,8€ (maximum)**
- 6° Critères d'attribution : **ancienneté, type d'attraction (hors concurrence avec attraction présente)**
- 7° Lieu et délai d'introduction des candidatures : **par courrier à l'attention du service Événements (Hôtel de Ville – Grand-Place, 22 à 7000 MONS) ou par email à l'adresse [directiongenerale@ville.mons.be](mailto:directiongenerale@ville.mons.be), avant le 10 octobre 2023 à 12h00**
- 8° Délai de notification de l'attribution de l'emplacement : **7 jours ouvrables après la date limite de réception des candidatures**

Ville de Mons  
Service Evènements  
Alexandre Saussez  
Employé d'Administration

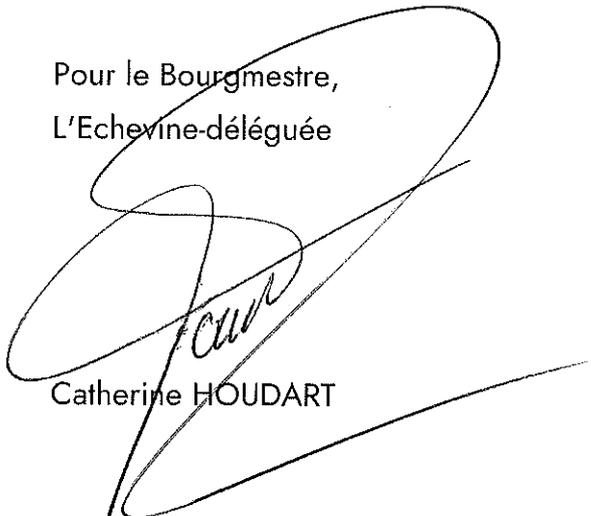
Grand-Place, 22  
B-7000 Mons  
Tél. +32 (0) 65 40 52 79  
[evenements@ville.mons.be](mailto:evenements@ville.mons.be)  
[www.mons.be](http://www.mons.be)



La candidature doit reprendre :

- les coordonnées complètes de l'exploitant ;
- son expérience professionnelle (préciser le nombre de présences à Mons) ;
- le nom et les caractéristiques techniques du métier proposé (avec rapport d'un organisme de contrôle agréé).

Pour le Bourgmestre,  
L'Echevine-déléguée



Catherine HOUDART